

Mouvements mixtes en Afrique de l'Ouest et du Centre

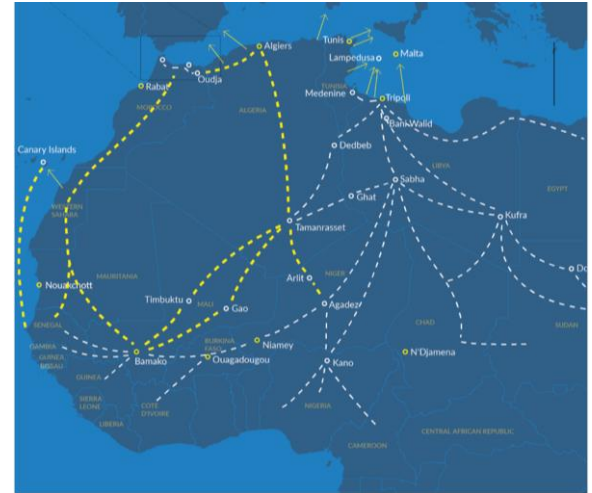
Bref aperçu annuel de 2021

Ce rapport livre un bref aperçu des **tendances** régionales et de la **programmation** du HCR et de ses partenaires en 2021 en rapport avec les mouvements mixtes.

Les mouvements mixtes (ou flux mixtes) font référence à des situations dans lesquelles des individus se déplacent ensemble, de manière régulière ou irrégulière, en utilisant les **mêmes** itinéraires et moyens de transport, mais pour des raisons **différentes**.

Surveillance des mouvements mixtes

Afin d'informer la programmation par la collecte de données sur les profils des personnes en mouvement et de renforcer l'accès aux services de protection le long des routes via des référencement, le HCR, en collaboration avec ses partenaires, a conduit une surveillance des flux mixtes le long de certaines routes clés, en s'appuyant sur un réseau de moniteurs locaux.



Les routes de mouvements mixtes en Afrique de l'Ouest et du Centre sont complexes et dynamiques © UNHCR



BURKINA FASO



MALI



NIGER



TCHAD

Dans le cadre d'un partenariat entre le Comité International pour l'Aide d'Urgence (CIAUD) et le HCR, **6,362 personnes en mouvement** ont été détectées et interrogées entre juin et décembre 2021 dans cinq régions du Burkina Faso (Cascades, Centre, Est, Haut Bassins et Sahel). **20 %** de ces individus ont été identifiés comme des enfants non accompagnés, **15 %** comme des demandeurs d'asile, principalement en provenance du Mali (80%) et du Niger (16%), et **9 %** comme des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI) en mouvements ultérieurs transfrontaliers. Un total de **1,483 personnes** ont été orientées vers les services pertinents.

Entre février et juillet 2021, **5,791 personnes en mouvement** ont été identifiées et interrogées au Mali, principalement dans les régions de Gao, Mopti et Tombouctou, dans le contexte d'un partenariat entre le CIAUD et le HCR. Les moniteurs ont reçu des récits de violences perpétrées sur les routes par des groupes armés non étatiques et des agents frontaliers.

A travers un partenariat entre le CIAUD et le HCR, **1,335 demandeurs d'asile** et **327 réfugiés en mouvement** ont été détectés au Niger (hors région d'Agadez) entre février et juillet 2021.

En 2021, **14,108 personnes en mouvement** ont été identifiées et interrogées sur les routes au Tchad dans le cadre d'un partenariat entre la société nationale de la Croix-Rouge et le HCR. Selon les entretiens menés, **1,496 personnes** se déplaçaient pur des raisons liées à la protection internationale, **538** étaient des réfugiés (3,8%) et **958** étaient des demandeurs d'asile (6,8%).

Programmation dans le contexte des mouvements mixtes

En 2021, le HCR a visé à renforcer l'**environnement de protection** le long des routes d'Afrique de l'Ouest et du Centre, y compris pour les enfants non accompagnés et les victimes et survivants de la traite, ainsi qu'à améliorer l'accès aux **solutions durables** pour les réfugiés, les apatrides et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays comme alternative aux mouvements ultérieurs à risque.

Identification et référencement

Le HCR s'est associé à des partenaires clés pour renforcer les mécanismes d'identification et de référencement communautaires opérationnels le long des routes. A titre d'illustration, au **Burkina Faso**, des membres de l'Association Nationale des Transporteurs Routiers et de la Fairière Nationale des Transporteurs Routiers ont été formés par le HCR sur la protection internationale et la mise en œuvre du mécanisme national de référencement. En outre, une procédure opérationnelle standardisée (POS) a été établie entre la Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le HCR en vue de faciliter le référencement des demandeurs d'asile et des migrants entre ces entités. Au **Cameroun**, dans le cadre d'un partenariat avec GIZ, le HCR a mené trois sessions transfrontalières de formation à destination de près de 100 agents des autorités frontalières et membres de la société civile visant les zones frontalières avec le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad et portant sur la protection internationale dans le contexte des mouvements mixtes. Sur ces mêmes thématiques, le HCR en **Gambie** a renforcé les capacités de membres des forces de sécurité déployés le long de la frontière. Au **Nigeria**, une POS a été adoptée entre l'Agence Nationale pour la Prohibition de la Traite des Personnes (National Agency for the Prohibition of Trafficking in Persons, NAPTIP), la Commission Nationale pour les Réfugiés, les Migrants et les PDI (National Commission for Refugees, Migrants and IDPs) et le HCR afin de renforcer les référencements. Des agents des forces de sécurité basés à Ijebu-Ode et Lagos ont également été formés sur la protection dans le contexte des flux mixtes. Au **Sénégal**, le HCR coordonne avec plusieurs organisations non gouvernementales clés, dont l'Association Tres'Or, Caritas, le Centre Africain pour la Prévention et la Résolution des Conflits,

Green Village Foundation et Marie Stops International, afin d'améliorer les référencements des personnes en mouvement. En outre, le HCR a animé une formation de deux jours dédiée à l'asile et aux flux mixtes à destination d'agents de la Police de l'Air et des Frontières.

Cadres et systèmes de protection

Le HCR a appuyé les États de la région à mettre en place et à renforcer des cadres et systèmes d'asile nationaux de qualité et accessibles. Au **Burkina Faso**, le HCR a mené du plaidoyer auprès des autorités en faveur de la réforme du cadre législatif d'asile en conformité avec les standards internationaux et régionaux, et contribué à l'adoption en janvier 2022 d'un décret portant rôle, composition et fonctionnement de la Commission Nationale pour les Réfugiés (CONAREF). En **Côte d'Ivoire**, le HCR a appuyé les autorités en vue de l'adoption d'un projet de loi sur l'asile, lequel constituerait une fois adopté la première loi régulant l'asile dans le pays. Au **Gabon**, le HCR et l'Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime (ONUDC) ont conseillé le ministère de la Justice dans le cadre de la réforme du Code pénal afin de décriminaliser le secours et l'aide apportés en mer aux demandeurs d'asile et aux migrants pour des motifs humanitaires. En **Guinée**, le HCR a fourni un appui au gouvernement en vue de l'adoption de textes d'application permettant la mise en œuvre de la loi sur l'asile votée en 2018.



Le HCR et la Croix Rouge nationale du Tchad échange avec les communautés sur les mouvements mixtes © Croix Rouge tchadienne

Communication avec les communautés

Le HCR a contribué aux efforts de communication mutuelle avec les personnes en mouvement visant à partager des informations précises et à jour sur les risques de protection et les services disponibles le long des routes. Des séances d'information ont par exemple été organisées dans quatre régions du **Burkina Faso** (Cascades, Est, Hauts Bassins et Sahel), à destination des agents de premier contact, sur la traite des enfants, les violences basées sur le genre et la mobilité irrégulière. En outre, à travers son partenaire CIAUD, le HCR a mené des sessions de dialogue avec les autorités au sujet de la protection et des mouvements mixtes dans cinq régions du pays (Cascades, Centre, Est, Hauts Bassins et Sahel). Au **Nigeria**, dans le cadre de l'initiative **Telling the Real Story**, le HCR a touché environ 3,000 personnes à travers des sessions d'information, des livres pour enfants, des événements sociaux et des émissions de radio évoquant les risques de protection associés aux mixtes tels que la traite des personnes. Au **Tchad**, les chefs traditionnels de Baga Sola ont été invités à discuter des mouvements mixtes. Un film illustrant les risques de protection rencontrés sur les routes a par ailleurs été projeté lors d'un match de football télévisé et dans des bus commerciaux, sensibilisant un total de 42,540 voyageurs et 2,700 téléspectateurs. Des émissions sur les flux mixtes ont par ailleurs été diffusées sur trois radios, FM Liberté à N'Djamena, FM Alnadjah à Ati et FM La Voix du Ouaddaï à Abéché, recevant les contributions en direct de 47 participants. Des efforts de sensibilisation ont également été déployés dans les écoles, les marchés et les gares routières

tchadiennes, touchant environ 3,611 élèves à travers le pays et 34,498 personnes en mouvement.

Réponse aux besoins spécifiques

Le HCR a œuvré à renforcer l'identification des personnes en mouvement avec des besoins spécifiques, notamment les enfants et les victimes et survivants de la traite des personnes, ainsi que leur accès à des services de protection et d'assistance adéquats. Au **Gabon**, le HCR a par exemple appuyé le ministère de la Justice dans le cadre de la réforme du Code pénal notamment en vue de garantir que les réfugiés sont inclus dans les efforts de lutte contre la traite. Cette assistance est fournie dans le cadre d'un Groupe de travail des Nations Unies sur les mouvements mixtes de population mis en place en septembre 2020. En février 2021, le HCR **Mali** a de son côté participé à la première réunion du Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et Pratiques Apparentées (CNLTPPA). Les membres du Cluster Protection ont par ailleurs été formés sur la traite des personnes dans le but d'améliorer les référencement dans le contexte du déplacement interne. Le HCR Mali a enfin briefé le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences, sur l'esclavage par ascendance et ses liens avec le déplacement forcé. Au **Sénégal**, le HCR et 13 autres entités des Nations Unies ont collaboré sous l'égide du Gouvernement afin de développer une stratégie nationale sur la jeunesse prenant en considération la question des mouvements mixtes. Au niveau **régional**, l'OIM et le HCR se sont engagés à travers un Accord Conjoint signé en février 2021 à opérationnaliser dans la région le *Document cadre révisé entre les deux organisations pour le développement de POS visant à faciliter l'identification et la protection des victimes de la traite* (juin 2020). Produit pour renforcer la coopération entre l'OIM et le HCR s'agissant de l'identification, du référencement, de la protection et de l'assistance des victimes et survivants de la traite, cet outil a par la suite été présenté à l'ensemble des équipes de l'OIM et du HCR dans la région au cours d'un webinaire conjoint organisé le 18 février 2021.



Le 4 novembre 2021, 172 demandeurs d'asile ont été évacués de Libye vers le Niger dans le cadre du Mécanisme de Transit d'Urgence après plus d'une année d'interruption © UNHCR/Mohamed Alalem

Solutions

Afin de fournir une alternative substantielle à des mouvements ultérieurs à risque, le HCR a renforcé l'accès à des solutions durables, y compris l'inclusion locale et les voies complémentaires d'admission vers un pays tiers.

Au **Burkina Faso**, les plans d'affaire de 85 réfugiés, PDIs et membres de la communauté hôte à risque de mouvements (ultérieurs) irréguliers identifiés par le HCR et ses partenaires ont reçu un soutien financier. Une enquête sur les mouvements ultérieurs a par ailleurs été menée en **Gambie**, reposant sur des entretiens menés avec 765 réfugiés, dans le but de mieux comprendre le lien entre l'accès à la protection et aux solutions d'un côté et mouvements ultérieurs de l'autre. Dans le cadre du Mécanisme de Transit d'Urgence au **Niger**, six réfugiés ont été sélectionnés pour bénéficier de visas étudiants vers la France et l'Italie. En parallèle, les

évacuations humanitaires du Niger vers l'Italie se sont par ailleurs poursuivies.

Coordination

Compte tenu de la diversité des profils des personnes en mouvement au sein de flux mixtes, toute intervention dans ce contexte requiert une approche multipartite. Au **Burkina Faso**, la première de quatre réunions annuelles du Groupe de travail Asile et migration s'est tenue en mars 2021, recommandant l'élaboration d'une matrice 4W, la mise en place d'un cadre clair pour les activités de renforcement des capacités et l'adoption d'un plan de travail conjoint. En outre, un groupe de messagerie instantanée a été établi entre des acteurs clés afin de renforcer l'échange d'information au sujet des mouvements mixtes. Au **Gabon**, le HCR s'est associé à la Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), l'UNICEF, l'ONU DC et l'OIM pour mettre en œuvre sur 18 mois un programme conjoint dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine intitulé « *Une approche conjointe à la sécurité humaine afin de renforcer la prévention la protection et l'autonomisation dans le contexte de la migration mixte au Gabon* ». En **Guinée**, le HCR a contribué au Groupe de travail sur les mouvements mixtes. Au **Sénégal**, le HCR a renforcé sa collaboration avec la Police de l'Air et des Frontières sur les questions de renforcement des capacités et de partage de données.

Ressources utiles développées pour soutenir la programmation dans le contexte des flux mixtes

- En vue de renforcer la coordination et le partage d'expérience entre les Opérations et les Bureaux, la *Stratégie et l'Appel mis à jour du HCR sur l'atténuation des risques le long des routes vers la mer Méditerranée occidentale et centrale* (janvier 2021 - [lien](#)) présente les principales réalisations de 2019 et 2020 en la matière, les défis de mise en œuvre et un ensemble de priorités stratégiques communes.
- Dans sa *Cartographie des services de protection pour les victimes de la traite et autres personnes vulnérables en déplacement au Sahel et en Afrique de l'Est* (juin 2021 - [lien](#)), le HCR a répertorié les services existants en fonction des lieux et catégories.
- Le tableau de bord interactif du HCR Burkina Faso présentant le suivi des mouvements mixtes dans le pays (juin-décembre 2021 - [lien](#)) ainsi que le tableau de bord sur les flux mixtes du HCR Tchad pour la période de janvier à juin 2021 ([lien](#)) sont des exemples des différentes données qui peuvent être collectées sur les profils et les besoins des personnes en mouvement en vue d'éclairer la programmation.
- Dans son rapport de recherche sur *L'impact du conflit au Sahel sur les mouvements transfrontaliers du Burkina Faso et du Mali vers la Côte d'Ivoire et le Ghana* (octobre 2021 - [lien](#)), le Mixed Migration Center a informé la réponse du HCR en constatant que les PDI au Sahel se sont déplacées vers la Côte d'Ivoire et le Ghana dans des déplacements transfrontaliers ultérieurs temporaires, mouvements susceptibles de devenir plus fréquents et permanents avec la détérioration de l'environnement de protection dans la région.

CONTACTS

Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Patrice Dossou Ahouansou, Administrateur principal de protection, ahouanso@unhcr.org

Morgane Ecollan, Administrateur de protection, ecollan@unhcr.org

Twitter: [@UNHCRWestAfrica](#) – Facebook: [UNHCR West & Central Africa](#)

Janvier 2022